New Nouveau
Brunswick

Youth Council of New Brunswick

Conseil de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick

2000-2001

Annual Report

Rapport annuel

102-02534/

September 30, 2001

The Honourable Bernard Lord
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Honourable Premier,

I have the honour to present to you the Annual Report of the Youth Council of New Brunswick for the fiscal year of April 1, 2000 to March 31, 2001.

The enclosed report contains a summary of the Council's activities and the financial statements for the Youth Council of New Brunswick, prepared by the Auditor General's Office.

Respectfully submitted,

Ryan Sullivan
Chairman

le 30 septembre 2001

L'honorable Bernard Lord
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick pour l'exercice allant du 1er avril 2000 au 31 mars 2001.

Le rapport ci-joint renferme un résumé des activités du Conseil ainsi que ses états financiers, qui ont été préparés par le Bureau du vérificateur général.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de mon profond respect.

le président,
Ryan Sullivan

Table of Contents

Mission Statement of the Youth Council of New Brunswick 4

Council Background 5

Official Languages Policy 8

Organizational Chart 9

Council Members 10

Outline of Responsibilities of Members 11

Council Activity Report 2000-01 13

Publications and Briefs 2000-01 20

Major Projects Planned 2001-02 21

Auditor General's Report 24

Table des matières

Énoncé de mission du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick 4

Information générale sur le Conseil 5

la Politique des langues officielles 8

Organigramme 9

Membres du Conseil 10

Responsabilités des membres 11

Rapport des activités du Conseil en 2000-2001 13

Publications et mémoires en 2000-2001 20

Principaux projets prévus pour 2001-2002 21

Rapport du vérificateur général 24

Mission Statement of the Youth Council of New Brunswick

The Youth Council of New Brunswick is the provincial body representative of youth which voices the interests, needs, concerns and perspectives of young people aged 15-24, and presents recommendations to government and public. This is achieved by acting as an advisory and advocacy body, through resource coordination and by research and consultation. Through its actions, the Youth Council of New Brunswick strives to be a catalyst for increasing youth involvement in society.

Énoncé de mission du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est l'organisme provincial qui proclame les intérêts, les besoins, les préoccupations et les points de vue des jeunes âgés de 15 à 24 ans et fait des recommandations à l'intention du gouvernement et du public. Le Conseil réalise ces objectifs en agissant à titre d'organe de consultation et de revendication, en coordonnant les ressources, en faisant de la recherche et en donnant des conseils. Par son programme d'action, le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick cherche à jouer le rôle de catalyseur pour stimuler une plus grande participation des jeunes dans la société.

Council Background

What is the Council?

The Youth Council of New Brunswick is an advisory body, which has a mandate to undertake consultation and research and to advise the government and the public on matters concerning youth in New Brunswick. The Council reports directly to the Premier.

Background

The Council was announced in the Throne Speech of April 8, 1986:

"The International Year of Youth in 1985 was successful in creating a greater awareness of the problems and opportunities facing young people. The Youth Council of New Brunswick will be established to provide a greater opportunity for our young people to advise the government and to contribute to our province."

The Council was established to give youth and youth organizations a vehicle through which to identify for government and the public matters of concern to youth and to encourage greater participation and integration of youth into the mainstream of society.

Structure

The Council is composed of 15 New Brunswickers between the ages of 15 and 24 (inclusive) representing all regions of the province, both official language groups, and special interest groups such as aboriginal, multicultural and disabled youth.

All members are appointed by the Premier. The Chairperson is appointed for a term of three years, and members, for a term of two years. However, in constituting the first Council, seven members were appointed for one year to ensure continuity in the work of the Youth Council.

Information générale sur le Conseil

Quel est le rôle du Conseil?

Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organisme consultatif qui a pour mandat d'effectuer des consultations et des recherches et de conseiller le gouvernement et le public sur les questions qui touchent les jeunes du Nouveau-Brunswick. Le Conseil relève directement du Premier ministre.

Historique

La création du Conseil a été annoncée lors du discours du Trône du 8 avril 1986 :

« L'Année internationale de la jeunesse, en 1985, a sensibilisé les gens aux problèmes des jeunes et aux possibilités qui s'offrent à ces derniers. Un conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick sera établi afin de permettre davantage à nos jeunes de se faire entendre du gouvernement et de contribuer au développement de la province. »

Le Conseil a été créé pour donner aux jeunes et aux organisations des jeunes un moyen d'indiquer au gouvernement et au public quels sont les problèmes qui les préoccupent et d'encourager une participation et une intégration plus poussées des jeunes au courant principal de la société.

Structure

Le Conseil est composé de 15 Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois de 15 à 24 ans qui représentent toutes les régions de la province, les deux groupes linguistiques officiels, et les groupes d'intérêts spéciaux tels que les autochtones, les groupes multiculturels et les jeunes handicapés.

Tous les membres sont nommés par le premier ministre. Le président ou la présidente est nommé pour une période de trois ans, tandis que les membres le sont pour deux ans. Toutefois, lorsque le premier Conseil a été constitué, sept membres ont été nommés pour un an afin d'assurer une continuité dans le travail du Conseil de la jeunesse.

Activities

- To undertake research on matters relevant to youth, including but not restricted to the areas of cultural development, education, employment, sports and recreation, and the role of youth in public institutions.

- To receive and hear petitions and suggestions from individuals and groups from both official language communities concerning matters relevant to youth.

- To appoint committees consisting of members and other persons who are not members of the Council.

- To publish from time to time such reports, studies and recommendations as the Council considers necessary.

- To prepare an Annual Report at the end of each fiscal year to be tabled in the Legislature.

- To recommend to governments, voluntary associations, private business, and universities with respect to youth:

  - research areas that can be studied;
  - programmes that can be developed or modified;
  - policies and practices that can be adopted.

Terms of Office

- Members remain in office notwithstanding expiry of term, until he/she resigns, is reappointed or replaced;

- Where a vacancy occurs during the term of a member, the appointment will be for the remainder of the term except in the case of the Chairperson where it will be for a three-year term.

Quorum

- Eight members of the Council constitute a quorum.

Activités

- Entreprendre des recherches sur les questions qui intéressent les jeunes, notamment le développement culturel, l'éducation, l'emploi, les sports, les loisirs et le rôle des jeunes dans les institutions publiques.

- Recevoir et entendre les requêtes et suggestions des groupes et particuliers des deux communautés linguistiques à propos des questions qui touchent les jeunes.

- Créer des comités composés aussi bien de membres du Conseil que de personnes de l'extérieur.

- Publier les rapports, études et recommandations qu'il juge nécessaires.

- À la fin de chaque année financière, rédiger un rapport annuel qui sera déposé à l'Assemblée législative.

- Recommander aux gouvernements, aux organismes de bénévolat, aux entreprises privées et aux établissements d'enseignement :

  - des sujets d'étude;
  - de nouveaux programmes ou des modifications à apporter à des programmes en place;
  - des plans d'action ou des mesures.

Mandat

- Quelle que soit la durée du mandat, les membres restent en fonction jusqu'à leur démission, leur renomination ou leur remplacement.

- La nomination faite pour combler une vacance en cours de mandat porte sur le reste du mandat, sauf dans le cas du président ou de la présidente qui est nommé(e) pour trois ans.

Quorum

- Le quorum est atteint avec huit membres du Conseil.

Meetings

- The Council will meet at least four times in each year, at times and places designated by the Chairperson or as required by the Premier.

By-Laws

- Subject to the Premier's approval, the Council can make by-laws for its internal management.

Finances

- Each September the Council will submit to the Premier an estimate of the money required for the operation of the Council during the next fiscal year.
- The accounts of the Council will be audited by the Auditor General and his report will be included in the Annual Report of the Council.

Reports

- The Council can publish reports, studies and recommendations it deems appropriate.
- The Council will submit to the Premier within three months after the end of each fiscal year, an Annual Report containing:

a) a report on all meetings conducted by the Council during the year;

b) a report on the findings, conclusions and recommendations made by the Council to the Premier during the year;

c) the report of the Auditor General referred to under the Finances section.

Réunions

- Le Conseil se réunit au moins quatre fois par année aux dates et endroits déterminés par le président ou la présidente, ou à la demande du Premier ministre.

Règlements administratifs

- Sous réserve de l'approbation du Premier ministre, le Conseil peut adopter des règlements administratifs internes.

Finances

- En septembre de chaque année, le Conseil présente au Premier ministre une estimation du montant nécessaire à son fonctionnement pour le prochain exercice.
- Les comptes du Conseil sont vérifiés par le vérificateur général et son rapport est inclus dans le rapport annuel du Conseil.

Rapports

- Le Conseil peut publier les rapports, les études et les recommandations qu'il juge appropriés.
- Le Conseil doit présenter au Premier ministre dans les trois mois suivant la fin de l'année financière, un rapport annuel renfermant les éléments suivants :

a) un rapport de toutes les réunions tenues par le Conseil durant l'année;

b) un rapport des constatations, conclusions et recommandations communiquées par le Conseil au Premier ministre durant l'année;

c) le rapport du vérificateur général indiqué à la section Finances.

Official Languages Policy

The Youth Council of New Brunswick recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's official language of choice and to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

There were no Official Languages complaints registered with the Youth Council of New Brunswick during the 2000-2001 year.

Politique des langues officielles

Le Conseil de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick reconnaît ses obligations et s'engage à offrir et à fournir activement à la population des services de qualité dans la langue officielle choisie par celle-ci et à encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles dans les services publics.

Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick n'a reçu aucune plainte concernant les langues officielles au cours de l'année 2000-2001.

Youth Council of New Brunswick Organizational Flow Chart
Organigramme du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

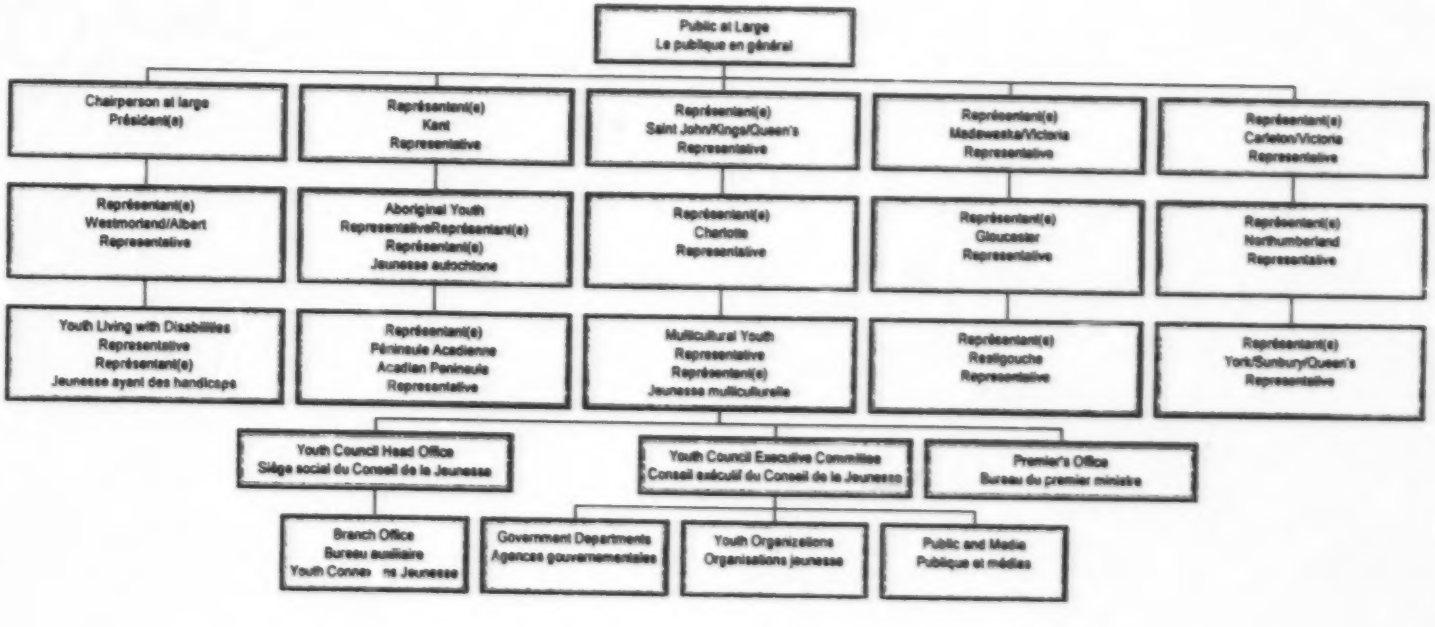

Council Members

Carlo Roy
Acting Chairperson
Treasurer, 1997 – 1998
Restigouche, 1997 – 2001

Kelly McLaughlin
Northumberland, 1997 – 2001

John Wood
Youth Living with Disabilities Representative, 1999 – 2001

Jasmine Goudreau
Westmorland/Albert, 1997 – 2001

Dayna Carroll
Saint John /Kings/Queens, 1999 – 2001

Laura Batt
York, Sunbury and Queens, 1999 – 2001

Membres du Conseil

Carlo Roy
Président par intérim
Trésorier, 1997 – 1998
Restigouche, 1997 – 1999

Kelly McLaughlin
Northumberland, 1997 – 1999

John Wood
Représentant des jeunes handicapés, 1999 – 2001

Jasmine Goudreau
Westmorland/Albert, 1997 – 1999

Dayna Carroll
Saint-Jean/Kings/Queens, 1999 – 2001

Laura Batt
York, Sunbury et Queens, 1999 – 2001

Outline of Responsibilities of Members

1. Members shall attend regular meetings of the full Council which are usually held quarterly.

2. Members shall keep the Council informed of appropriate information from their region and/or from groups they are associated with on issues related to youth.

3. Members shall act as a contact person for their area for individuals and groups wishing information on the Council or a referral to appropriate assistance through our office.

4. Members shall be given opportunities to provide specific input when Council prepares reports on current issues. Affirmative or negative comments from all members are essential for this process to work. Draft copies will be circulated for comment after consulting with the members and the final version of position papers will be approved by the Council prior to public circulation. Council members must however respect the deadlines established for their input between Council meetings.

5. Members are encouraged to share appropriate information about the Council's activities with any groups involved in the interests of youth.

6. Members shall assist with local follow up on publicity for Council meetings by checking to see if press releases are used by the local media. This public relations program includes helping to distribute Council literature such as special reports, pamphlets, and the annual report.

7. Members shall promote the general activities of the Council. On matters of a sensitive nature, members shall refer inquiries to the Chairperson, Vice-Chairperson or to the Office for comments on the position of the Council.

Responsabilités des membres

1. Les membres participeront aux réunions ordinaires du conseil plénier, qui ont habituellement lieu tous les trois mois.

2. Les membres transmettront au conseil toute information pertinente sur la région qu'ils représentent ou sur des groupes avec lesquels ils ont des liens relativement à des questions d'intérêt pour les jeunes.

3. Les membres fourniront de l'information sur le Conseil aux personnes et aux groupes de leur région ou les mettront en rapport avec le bureau du Conseil pour que celui-ci les oriente vers les personnes-ressources ou les services dont ils ou elles ont besoin.

4. Les membres pourront donner leur point de vue au moment de la rédaction de rapports sur des sujets d'actualité. En effet, leurs commentaires, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont essentiels à la réussite de l'entreprise. Les ébauches des rapports leur parviendront pour commentaire et, préalablement à sa publication, la version de tout exposé de principe devra être approuvée par le Conseil. Les membres qui désirent formuler des commentaires entre les réunions, devront toutefois le faire dans les délais prescrits.

5. Les membres sonts invités à partager tous renseignements sur les activités du Conseil avec tout groupe de défense des intérêts des jeunes.

6. Les membres s'assureront que les communiqués annonçant les réunions du Conseil paraissent dans les journaux locaux. Ils veilleront aussi à la distribution de la documentation préparée par le Conseil: les rapports spéciaux, les brochures et le rapport annuel, par exemple.

7. Les membres devront promouvoir les activités générales du Conseil. Pour toute question délicate, ils devront renvoyer les demandes de renseignements au président ou à la présidente, au vice-président ou à la vice-présidente ou au personnel du bureau, qui se chargeront d'exposer la position du Conseil.

8. Members shall assist in arrangements for regional meetings of Council held in their area. Such assistance could include identifying appropriate persons for invitations, locating an accessible location, assisting with refreshments, and local publicity.

9. Members shall keep in contact with the office between meetings. Council members may visit the office anytime during regular business hours or at other times by appointment. The staff must be willing to answer questions between meetings.

10. Members shall take an active role in evaluating the on-going activities and priorities of the Council.

11. Members shall provide oral and/or written reports at each full Council meeting on concerns or activities or their region or group. Some of this material may be used in our Council's newsletter.

12. Members may submit issues for agendas of either the Executive Committee or full Council meetings.

8. Les membres aideront à organiser les réunions du Conseil qui doivent se tenir dans leur région. Ils pourront par exemple aider à composer la liste des invités, à trouver une salle accessible, à commander les rafraîchissements et à annoncer la tenue de la réunion à l'échelle locale.

9. Les membres doivent rester en communication avec le personnel du bureau entre les réunions. Ils pourront visiter le bureau quand bon leur semble pendant les heures normales de travail ou à d'autres moments en prenant rendez-vous. Le personnel du bureau devra, pour sa part, être disposé à répondre à toutes les questions des membres entre les réunions.

10. Les membres participeront activement à l'évaluation des projets en cours et des priorités du Conseil.

11. À chaque réunion, les membres transmettront verbalement ou par écrit les préoccupations de la région ou du groupe qu'ils représentent et décriront les activités en cours. Cette information pourra être ultérieurement publiée dans le bulletin.

12. Les membres pourront proposer l'inclusion de certaines questions à l'ordre du jour des réunions du comité exécutif ou du conseil plénier.

Council Activity Report 2000-2001

Filed Annual Report 1999-00.

The Council published three editions of ***Youth in Focus*** in partnership with Department of Training and Employment Development.

In June 2000, the Council hosted a provincial forum for Youth Centers and Maisons de Jeunes to assist these organizations in sharing best practices, developing a network and working with them to form a provincial association. The Community Mobilization Program has provided additional support in the form of a grant for the development of a provincial association.

In August, 2000, the Youth Council co-hosted the second annual general meeting of the Atlantic Action Committee for Children and Youth at Mount Allison University. At the conference the Youth Council hosted an Atlantic policy session on service gaps for 16 to 18 year olds and the need for a youth policy in provinces where none exist to ensure the basic needs of this age group are met. The Atlantic Action Committee for Children and Youth was created in August of 1999 by representatives from all four Atlantic provinces. Participants from areas such as education, justice, protection, recreation, research, housing, mental and physical health identified the need to create a forum in which a strong supportive advocacy voice for children and youth could emerge.

The intended outcome of the annual conference is a statement on best practices in specific areas. These statements are developed by the Action Committee's task forces that meet during the annual meeting. The results of these deliberations are communicated to governments and the public as a part of the Action Committee's mandate for informing caregivers and the public.

In September 2000, a representative of the Council was appointed by Hon. Lucienne Robillard, President of the Treasury Board to serve as a voluntary sector representative on the Voluntary Sector Initiative. Voluntary Sector Initiative (VSI) is a joint undertaking between the voluntary sector and the Government of Canada. It is a unique opportunity to focus on the voluntary sector as one

Rapport des activités du Conseil 2000-2001

Dépôt du Rapport annuel de 1999-2000.

Le Conseil a publié trois numéros d'***Accent Jeunesse*** en partenariat avec le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi.

En juin 2000, le Conseil a été l'hôte d'un Forum provincial pour les Youth Centers et les Maisons des jeunes qui avait pour but d'aider ces organismes à échanger des méthodes optimales, à établir un réseau et à créer une association provinciale. Le Programme de mobilisation des collectivités a assuré un autre soutien sous forme d'une subvention pour la création d'une association provinciale.

En août 2000, le Conseil de la jeunesse a coparrainé la deuxième assemblée générale annuelle du Comité d'action de l'Atlantique pour les enfants et les jeunes à l'Université Mount Allison. À la conférence, le Conseil de la jeunesse a été l'hôte d'une séance sur la politique de l'Atlantique concernant les lacunes des services pour les 16 à 18 ans et le besoin d'une politique sur la jeunesse dans les provinces où il n'existe aucune politique du genre afin de répondre aux besoins fondamentaux de ce groupe d'âge. Le Comité d'action de l'Atlantique pour les enfants et les jeunes a été créé en août 1999 par des représentants des quatre provinces Atlantiques. Les participants des secteurs comme l'éducation, la justice, la protection, les loisirs, la recherche, l'habitation et la santé mentale et physique, ont déterminé qu'il fallait créer un forum qui pourrait promouvoir les droits des enfants et des jeunes.

Le résultat prévu de la conférence annuelle est une déclaration sur les méthodes optimales dans des secteurs particuliers. Ces énoncés sont établis par les groupes de travail du Comité d'action qui se réunissent pendant l'assemblée annuelle. Les résultats de ces délibérations sont communiqués au gouvernement et au public dans le cadre du mandat du Comité d'action qui est d'informer les fournisseurs de soins et le public.

of the three pillars of Canadian society, equal in importance to the public and private sectors. The long-term objective of the VSI is to strengthen the voluntary sector's capacity to meet the challenges of the future, and to enhance the relationship between the sector and the federal government and their ability to serve Canadians.

As a part of the VSI, the Youth Council serves as a member of the National Volunteerism Initiative (NVI) Joint-Table. The NVI will expand volunteer effort and promote volunteering in Canada. As a legacy of the International Year of Volunteers (IYV) 2001, the Initiative will enhance the capacity of the voluntary sector to better support its volunteers and provide beneficial experiences for them. The development process for the NVI will include setting criteria for program design and scope of activities. Discussions will be guided by the need to provide benefit to national and community-level organizations. The goal of the National Volunteerism Initiative is: ***To value and enable people coming together to strengthen communities and improve quality of life for individuals and families through civic participation/volunteerism.***

In November 2000, the Youth Council co-hosted a Youth Forum on Language and Culture with Dialogue New Brunswick, the New Brunswick Human Rights Commission and the Fédération des Jeunes francophones du Nouveau-Brunswick.

On Youth Day March 21st, 2001, the Youth Council, in partnership with the Department of Training and Employment Development, hosted Job Quest: Helping Youth Learn and Earn in NB. The goals of Job Quest were:

- To gain insight into the learning-to-workforce transition as currently experienced by New Brunswick youth;
- To explore practical ways of facilitating young New Brunswickers' successful search for meaningful and gainful employment;
- To pinpoint challenges to be overcome, and opportunities which could be developed, in order to encourage New Brunswick youth to remain in this province as productive, contributing adults.

En septembre 2000, un membre du Conseil a été nommé par Mme Lucienne Robillard, présidente du Conseil du trésor, représentant du secteur bénévole à l'Initiative du secteur bénévole et communautaire. L'Initiative du secteur bénévole et communautaire est une activité conjointe entre le secteur bénévole et le gouvernement du Canada. Elle offre une occasion unique de mettre l'accent sur le secteur bénévole en tant que l'un des trois piliers de la société canadienne, au même titre que les secteurs public et privé. L'objectif à long terme de l'ISBC est de renforcer la capacité du secteur bénévole et communautaire de relever les défis de l'avenir et d'améliorer les relations entre le secteur et le gouvernement fédéral pour promouvoir leur capacité de servir les Canadiens.

Dans le cadre de l'Initiative du secteur bénévole et communautaire, le Conseil de la jeunesse est membre de la Table conjointe sur l'INB. L'Initiative nationale sur le bénévolat augmentera les efforts bénévoles et fera la promotion du bénévolat au Canada. À titre de legs de l'Année internationale des volontaires (AIV) 2001, l'Initiative renforcera la capacité du secteur bénévole de mieux soutenir ses bénévoles et de leur offrir l'occasion de retirer des expériences enrichissantes du bénévolat. Le processus d'élaboration pour l'INB comprendra l'établissement de critères pour la conception de programmes et l'étendue des activités. Les discussions seront orientées en fonction du besoin de fournir des avantages aux organisations nationales et communautaires. Les buts de l'Initiative nationale sur le bénévolat sont de : ***Partager et aider des gens à s'assembler pour renforcer les collectivités et pour améliorer la qualité de vie des individus et de la famille au moyen de la participation civique et du bénévolat.***

En novembre 2000, le Conseil de la jeunesse a été l'un des hôtes d'un Forum jeunesse sur la langue et la culture avec Dialogue Nouveau-Brunswick, la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick et la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick.

La Journée de la jeunesse, le 21 mars 2001, le Conseil de la jeunesse, en partenariat avec le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi, a été l'hôte de *La recherche d'emploi : Aider les jeunes à apprendre et à gagner leur vie au Nouveau-Brunswick*. Les buts de *La recherche d'emploi* étaient les suivants :

A final report from Job Quest will be released in the fall 2001.

In the spring of 2001, The Canadian Mental Health Association (CMHA) was awarded a grant through Health Canada. The grant was awarded based on a proposal submitted by CMHA to survey the youth of rural New Brunswick in order to determine the factors, unique to this population, that cause them to be in distress. Consultants will enter 10 schools (6 English and 4 French) to conduct the survey. The results will then be analyzed and will be used to create a social marketing campaign targeting youth. The Youth Council was invited to become a member of the advisory committee of the project to oversee the consultation with youth on effective means of promoting awareness of services for youth in distress.

Operated a storefront operation in the Regent Mall, called Youth Connexions Jeunesse (YCJ), handling more than 110,000 visitors in the seven years of operation. The Council reconfigured YCJ service delivery model by constructing a kiosk within the Regent Mall. A new arrangement was negotiated with the Department of Family and Community Services to establish a youth information phone line for the Fredericton region. YCJ also developed a web site featuring information on training, education and employment information at www.youthinfo.ca

Participated on various committees to continue to provide a strong voice for youth:

- New Brunswick Safety Council Inc.
- Provincial Curriculum Advisory Committee
- Member of the Provincial Youth Services Partnership Operations Committee
- Steering Committee member of Atlantic Action Committee for Children and Youth and chair of Task Force on Service Gaps for 16 to 18 year olds.
- Steering committee member during the development of a provincial strategy on Tobacco Control with the NB Lung Association and the Canadian Cancer Society (NB Chapter) as well as other community groups.
- Member, Policy Links NB. The Policy Links NB is a catalytic agent for engaging the voluntary sector and increasing the sector's capacity to influence and shape public policy.
- Provincial Caring Partnerships Committee Minister's Working Group on Violence Against

- Comprendre la transition des études au marché du travail que connaissent actuellement les jeunes du Nouveau-Brunswick;

- Étudier des moyens pratiques de faciliter une recherche efficace d'un emploi valable et rémunérateur par des jeunes Néo-Brunswickois;

- Cibler les défis à relever et les occasions qui pourraient être créées afin d'encourager les jeunes du Nouveau-Brunswick à demeurer dans cette province comme des adultes productifs et contributifs.

Un rapport final de La recherche d'emploi sera présenté à l'automne 2001.

Au printemps de 2001, l'Association canadienne pour la santé mentale a reçu une subvention par l'entremise de Santé Canada. Elle a reçu cette subvention après avoir soumis une demande parce qu'elle voulait effectuer un sondage auprès des jeunes dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick afin de déterminer les facteurs, uniques à cette population, qui mènent à sa détresse. Les conseillers se rendront dans dix écoles (six anglophones et quatre francophones) pour effectuer le sondage. Les résultats seront ensuite analysés et serviront à organiser une campagne de marketing social visant les jeunes. Le Conseil de la jeunesse a été invité à faire partie du comité consultatif du projet qui est chargé de surveiller la consultation auprès des jeunes sur les moyens efficaces de promouvoir la sensibilisation aux services destinés aux jeunes en détresse.

Le Conseil a organisé, au centre commercial Regent, un bureau local appelé Youth Connexions Jeunesse (YCJ), qui a accueilli plus de 110 000 visiteurs au cours de ses sept ans d'existence. Le Conseil a réformé le modèle de prestation du service YCJ en construisant un stand dans le centre commercial Regent. Une nouvelle entente a été négociée avec le ministère des Services familiaux et communautaires en vue de la mise sur pied d'une ligne d'information jeunesse pour la région de Fredericton. YCJ a également créé un site Web qui présente de l'information sur la formation, l'éducation et l'emploi au www.youthinfo.ca.

Women
- Education and Prevention Sub-committee - Minister's Working Group on Violence Against Women
- Provincial Suicide Prevention Committee

Ongoing:
- research into the needs of youth;
- continued efforts to bring youth issues to the attention of government and the public;
- consultation to ensure current issues are addressed.

Council Meetings Summarized:

Fredericton, N.B. October 29, 2000 – Quorum was not met and the meeting would be conducted as a working meeting and as an update on Youth Council Activities for active members. Matters discussed during the meeting and in the reports included: an update and presentation by Ivan Corbett and Sandra Howatt on Youth Connexions Jeunesse, the Fredericton Youth Information Line and on the development of a directory of services, programs and organizations, I. Corbett gave an update on the Spray No to Violence event, an update on Council Activities dated August 2000 was circulated to members. J. LeBlanc reported on the Youth Centres and Maisons des Jeunes Forum held on June 2,3 & 4 in Bathurst and work to develop a provincial association, an update was given on the work being done to develop a provincial strategy for tobacco control. A workshop on Active Living for Canadians with Disabilities was attended. A. Knight reported the NB Alliance for Children and Youth has been meeting regularly, and that the Youth Council has been helping them to get organized to be a strong voice for young people. The Council helped to organize and coordinate a conference for the Alliance held in August in Sackville. The Council is looking into a potential research grant on adolescent health. A. Knight has been involved with various committees and has attended various conferences. One such group is the provincial Youth Services Partnership Committee, which makes recommendations regarding provincial policies that affect youth. A conference on rural issues was attended as well as a consultation on Racism in Halifax hosted by the United Nations.A. Knight and I. Corbett attended a conference in Ottawa on Work and Health concerning youth. A proposal for funding has been submitted for a two year project to host a conference for volunteers, develop a directory for volunteers and volunteer organizations and

Ont participé aux divers comités afin d'assurer une voix forte pour la jeunesse :

- Conseil de sécurité du Nouveau-Brunswick Inc.
- Comité consultatif provincial sur les programmes d'études
- Membre du Comité des opérations provinciales de partenariat pour la prestation de services aux jeunes
- Membre du Comité de direction du Comité d'action de l'Atlantique pour les enfants et les jeunes et président du Comité de travail sur les lacunes des services pour les 16 à 18 ans
- Membre du Comité de direction pendant l'élaboration d'une stratégie provinciale pour la lutte au tabagisme avec l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick et la Société canadienne du cancer (section du Nouveau-Brunswick) ainsi qu'avec d'autres groupes communautaires
- Membre du Réseau politique Nouveau-Brunswick. Le Réseau politique Nouveau-Brunswick est un agent catalyseur pour faire participer le secteur bénévole et accroître sa capacité d'influencer et de façonner la politique publique.
- Comité de partenariat provincial sur l'entraide
- Membre du Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes
- Sous-comité de l'éducation et de la prévention – Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes
- Comité provincial de prévention du suicide

Dossiers continus :
- Recherche sur les besoins des jeunes
- Efforts continus pour porter à l'attention du gouvernement et du public les dossiers des jeunes
- Consultation pour assurer que les dossiers actuels sont abordés

Résumé des réunions du Conseil

Fredericton(Nouveau-Brunswick),
le 29 octobre 2000 – Le quorum n'a pas été atteint et la réunion a servi de réunion de travail où on a donné un compte rendu des activités du Conseil de la jeunesse pour les membres actifs. Les questions suivantes entre autres ont été discutées pendant la réunion et dans les rapports : compte rendu à jour et présentation par Ivan Corbett et Sandra Howatt sur Youth Connexions Jeunesse, la

promote networking across the province. A. Knight was appointed to the Federal Government's Voluntary Sector Initiative as a member of the National Volunteerism Initiative Joint Table as well as to the Board of Directors for the CNIB. A. Knight reported on Public Accounts, the bulletin was recently completed, the annual report and the financial statements. A. Knight will be making a presentation to the Legislator's Committee on Health Care, and hearings pertaining to wellness. A. Knight reported on the Dialogue NB Conference coming up November 17, 18 & 19. Council members gave reports and updated the Council on their involvement and activities. Some discussion took place on the vacancies on the Council and applications on file.

Fredericton, N.B. April 7, 2001 – Quorum was not met and the meeting would be an informal one with an update on Youth Council Activities. Members were encouraged to offer ideas and feedback. The Chairperson, Executive Committee, YCNB Staff and Council Members presented reports. Matters discussed during the meeting and in the reports included an update on the work being done by the Jeunesse Restigouche Youth Committee and the International Year of the Volunteer initiatives. J. LeBlanc reported on the opening of a youth centre in Fredericton's North side, gave an update on the development of a provincial association for youth centres and Maisons des Jeunes with funding from the Community Mobilization Program. J. LeBlanc attended a press conference focusing on developmental assets for youth. Work is being continued to develop a provincial strategy for tobacco reduction. Links were developed with the inclusive recreation directorate to represent youth issues. Work with Dialogue NB to assist with the Youth Forum is ongoing. The process of the annual audit began. A presentation on the Youth Council was made in Hartland for various community groups looking to address youth issues. J. LeBlanc took over as the rep with the NB Safety Council with matters pertaining to youth as well as working with the working group on youth poverty which, is linked to the teen resource centre project in Saint John. A. Knight's report included an update on his work with the National Volunteerism Initiative Joint Table and the National Youth Summit on Volunteerism he attended in PEI. A. Knight was appointed to the Ministers Working Group on Violence Against Women. A. Knight attended a conference on Social Inclusion in Miramichi. A forum on school to work transition entitled *Job Quest Helping Youth Learn and Earn in New Brunswick* was organized by the Youth

ligne d'information jeunesse de Fredericton et l'élaboration d'un répertoire des services, programmes et organismes. Ivan Corbett a présenté un compte rendu de l'activité *Dites non à la violence*. Un compte rendu des activités du Conseil daté d'août 2000 a été distribué aux membres. J. LeBlanc a présenté un compte rendu du Forum des Youth Centres et Maisons des jeunes tenu les 2, 3 et 4 juin à Bathurst et des travaux en vue de créer une association provinciale; un compte rendu a été présenté sur les travaux effectués afin d'élaborer une stratégie provinciale de lutte au tabagisme. Le Conseil a assisté à un atelier sur la vie active pour les Canadiens ayant des handicaps. A. Knight signale que l'Alliance de l'Atlantique pour les enfants et les jeunes s'est réunie régulièrement et que le Conseil de la jeunesse a aidé cet organisme à devenir un porte-parole puissant pour les jeunes. Le Conseil a collaboré à l'organisation et à la coordination d'une conférence pour l'Alliance tenue en août, à Sackville. Le Conseil tente d'obtenir une subvention de recherche sur la santé des adolescents. A. Knight a participé à divers comités et a assisté à différentes conférences. Un de ces groupes est le Comité de partenariat provincial sur l'entraide qui formule des recommandations concernant les politiques provinciales touchant les jeunes. On a assisté à une conférence sur les questions rurales ainsi qu'à une consultation sur le racisme à Halifax organisée par les Nations Unies. A. Knight et I. Corbett ont assisté à une conférence à Ottawa sur le travail et la santé concernant les jeunes. Une demande de financement a été soumise pour un projet de deux ans qui permettrait au Conseil d'être l'hôte d'une conférence destinée aux bénévoles, de préparer un répertoire pour les bénévoles et les organismes bénévoles et de promouvoir le réseautage dans l'ensemble de la province. A. Knight a été nommé à l'Initiative du secteur bénévole du gouvernement fédéral à titre de membre de la Table conjointe de l'Initiative nationale sur le bénévolat ainsi qu'au conseil d'administration de l'INCA. A. Knight a présenté un rapport des comptes publics, le bulletin a été terminé récemment, le rapport annuel et les états financiers ont été préparés. A. Knight présentera un exposé au Comité de l'Assemblée législative sur les soins de santé et aux audiences concernant le mieux-être. Il a présenté un compte rendu de la conférence de Dialogue Nouveau-Brunswick tenue les 17, 18 et 19 novembre. Les membres du Conseil ont présenté des rapports et des comptes rendus sur leur participation et leurs activités. Les

Council and a report with recommendations will be released in the fall. A letter was sent to the Minister of Training Employment Development with a recommendation to develop a working group to address employment and training issues that youth have. A Knight represents the Council on the Rural Team NB which, works to make government policies reflect the need of rural communities; he represents the Council on the Provincial Suicide Prevention Committee and a committee with the Canadian Mental Health Association (NB Division) which is doing a social marketing campaign for rural youth to prevent suicide; and, he sits on the Labour Force Development Board. I. Corbett gave a quick update on the developments with the Job Search centre, Youth Connexions and the Fredericton Youth Information Line. Presentation on the services as well as mini-workshops are being made in the schools I. Corbett is working with District 18 to build a better relationship and gain better access to schools. Recently involved with Shine365, which is a pro-social organization that encourages young people to get involved with their communities and speak out in a non-violent way. I. Corbett has been working on other initiatives including: work with the Local Youth Initiative Planning Committee; assisting with the planning of a Job Fair taking Place May 8 & 9; working on the development of a youth oriented, interactive web site; and, finalizing the youth services directory.

Council members gave reports and updated the Council on their involvement and activities. The annual report was reviewed. The Council took the opportunity to review key initiatives that were identified and worked on in the past year as well as to look at what will happen in the 2001-2002 fiscal year including budgetary implications. A. Knight presented an overview of what had been done to date as outlined in the Policy Objectives document. New and ongoing initiatives of the Youth Council were presented and discussed. The past year's revenues and expenses were presented and reviewed. Any substantial variances from the projected budget were discussed and explained. A preliminary budget for the upcoming year was presented.

postes vacants au Conseil et les demandes aux dossiers ont fait l'objet de discussions.

Fredericton (Nouveau-Brunswick), le 7 avril 2001 – Le quorum n'a pas été atteint et la réunion était non officielle. Un compte rendu a été présenté sur les activités du Conseil de la jeunesse. Les membres ont été encouragés à soumettre des suggestions et des réactions. Le président, le comité exécutif et le personnel du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick ainsi que les membres du Conseil ont présenté des rapports. Diverses questions ont été discutées pendant la réunion et plusieurs rapports ont été présentés : compte rendu des travaux effectués par le Comité Jeunesse Restigouche Youth et l'Année internationale des volontaires. J. LeBlanc a présenté un compte rendu de l'ouverture d'un centre de jeunes du côté nord de Fredericton, et a donné un rapport de la création d'une association provinciale pour les Youth Centres et les Maisons des jeunes grâce à un financement du Programme de mobilisation des collectivités. J. LeBlanc a assisté à une conférence de presse mettant l'accent sur les atouts en matière de développement pour les jeunes. Les travaux se poursuivent pour élaborer une stratégie provinciale de lutte au tabagisme. Des liens ont été établis avec la direction des loisirs pour défendre les dossiers des jeunes. Les travaux avec Dialogue Nouveau-Brunswick pour collaborer à l'organisation du Forum de la jeunesse se poursuivent. La vérification annuelle a commencé. Un exposé sur le Conseil de la jeunesse a été présenté à Hartland à divers groupes communautaires qui veulent se pencher sur les dossiers des jeunes. J. LeBlanc s'est chargé de représenter le Conseil de la Jeunesse au Conseil de sécurité du Nouveau-Brunswick concernant les dossiers qui touchent les jeunes et de travailler avec le groupe de travail sur la pauvreté des jeunes qui est lié au projet du Centre de ressources des adolescents à Saint-Jean. A. Knight a présenté un compte rendu à jour de ses travaux avec la Table conjointe de l'Initiative nationale sur le bénévolat et le Sommet national de la jeunesse sur le bénévolat auquel il a participé à l'Île-du-Prince-Édouard. A. Knight a été nommé au Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes. A. Knight a assisté à une conférence sur l'inclusion sociale dans la Miramichi. Un forum sur l'école en vue de la transition intitulé *La recherche d'emploi : Aider les jeunes à apprendre et à gagner leur vie au Nouveau-Brunswick* a été organisé par le Conseil de la jeunesse et un rapport contenu des

recommandations sera présenté à l'automne. Une lettre a été envoyée au ministre de la Formation et du Développement de l'emploi ainsi qu'une recommandation portant sur l'établissement d'un groupe de travail chargé d'étudier les dossiers de l'emploi et de la formation qui touchent les jeunes. A. Knight représente le Conseil à Équipe rurale Nouveau-Brunswick qui travaille à l'élaboration de politiques gouvernementales qui reflèteront le besoin des communautés rurales; il représente le Conseil au Comité provincial de prévention du suicide et à un comité de l'Association canadienne pour la santé mentale (division du Nouveau-Brunswick) qui organise une campagne de marketing social pour les jeunes ruraux afin de prévenir le suicide; il siège à la Commission de mise en valeur de la main-d'œuvre. I. Corbett a présenté un bref compte rendu des réalisations du Centre de recherche d'emploi, de Youth Connexions Jeunesse et de la ligne d'information jeunesse de Fredericton. Un compte rendu a été présenté sur les services et sur les mini-ateliers qui sont organisés dans les écoles. I. Corbett travaille avec le district 18 pour développer une meilleure relation et accroître l'accès aux écoles. Récemment, il a participé à Shine365, un organisme pro-social qui encourage les jeunes à participer à la vie de leur collectivité et à se faire entendre de façon non violente. I. Corbett travaille sur d'autres initiatives, y compris avec le Comité de planification de l'Initiative jeunesse locale; a collaboré à la planification du salon de l'emploi qui a lieu les 8 et 9 mai; a travaillé à la création d'un site Web interactif orienté vers les jeunes; et a mis la touche finale au répertoire des services aux jeunes.

Les membres du Conseil ont présenté des rapports et des comptes rendus de leur participation aux activités. Le rapport annuel a été étudié. Le Conseil a profité de l'occasion pour revoir les principales mesures qui ont été choisies et entreprises au cours de la dernière année et pour déterminer ce qui se passera au cours de l'année financière 2000-2001, y compris les incidences budgétaires. A. Knight a présenté un survol des accomplissements jusqu'à présent qui sont expliqués dans le document sur les objectifs stratégiques. Les initiatives nouvelles et continues du Conseil de la jeunesse ont été présentées et discutées. Les recettes et les dépenses de l'année écoulée ont été présentées et étudiées. Tout écart substantiel par rapport au budget prévu a été discuté et expliqué. Un budget préliminaire pour la prochaine année a été présenté.

Publications and Briefs 2000-01

- In partnership with the Department of Training and Employment Development, during the fiscal year, there were three newsletters published:
  - September 2000
  - January 2001
  - March 2001
- Report of the Youth Centers and Maisons de Jeunes Forum - June, 2000
- Submission to the Select Committee on Health Care - Consultations on Wellness in New Brunswick
- Youth Council of New Brunswick – Annual Report 1999-2000.

Publications et mémoires 2000-2001

- Grâce au parrainage de Ministère de la Formation et du Développement de l'emploi, le Conseil a publié trois numéros du Bulletin, soit :
  - Septembre 2000
  - Janvier 2001
  - Mars 2001

Le Conseil:

- Rapport au Forum sur les Youth Centers et les Maisons des jeunes – juin 2000
- Présentation au Comité spécial sur les soins de santé – Consultations sur le mieux-être au Nouveau-Brunswick.
- Rédigé son rapport pour l'année 1999-2000.

Major Projects Planned For 2001-02

- As a voluntary sector representative at the Government of Canada's Voluntary Sector Initiative, we will continue as a member of the National Volunteerism Initiative (NVI). The framework for the NVI will be released in December 2001 and will be the Canadian legacy for the International Year of Volunteers in Canada. The Youth Council of New Brunswick is the only youth organisation in Canada represented at the Voluntary Sector Initiative.

- We will release the conference report from *Job Quest: Helping Youth Learn and Earn in New Brunswick*, which will outline a proposed strategy for youth employment in New Brunswick.

- We will continue as members of the steering committee for the Atlantic Action Committee for Children and Youth, which works to create a voice for children and youth in Atlantic Canada.

- We will co-host a Youth Forum on Language and Culture with Dialogue New Brunswick, the New Brunswick Human Rights Commission and the Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. The Forum will be held in November 2001.

- We will continue as a member of the advisory committee for the Canadian Mental Health Association - New Brunswick Division project on social marketing for youth in distress in rural New Brunswick.

- We will continue to work with Maison des Jeunes and Youth Centres to assist these groups in sharing best practices, developing a network and to create tools for sustainability and assist them in forming a provincial association.

Principaux projets prévus pour 2001-2002

- À titre de représentant du secteur bénévole à l'Initiative du secteur bénévole, nous continuerons de siéger à l'Initiative nationale sur le bénévolat. Le cadre pour l'Initiative nationale sur le bénévolat a été publié en décembre 2001 et fera partie du legs canadien pour l'Année internationale des volontaires au Canada. Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est le seul organisme de jeunes au Canada qui est représenté à l'Initiative nationale sur le bénévolat.

- Nous présenterons le rapport de la conférence *La recherche d'emploi : Aider les jeunes à apprendre et à gagner leur vie au Nouveau-Brunswick* qui expliquera la stratégie proposée pour l'emploi des jeunes au Nouveau-Brunswick.

- Nous continuerons de participer au comité de direction du Comité d'action de l'Atlantique pour les enfants et les jeunes qui vise à développer un porte-parole pour les enfants et les jeunes au Canada atlantique.

- Le Conseil sera l'un des hôtes d'un Forum jeunesse sur la langue et la culture avec Dialogue Nouveau-Brunswick, la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick et la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. Le forum aura lieu en novembre 2001.

- Nous continuerons de siéger au comité consultatif du projet de la Division du Nouveau-Brunswick de l'Association canadienne pour la santé mentale sur le marketing social pour les jeunes en détresse dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick.

- Nous continuerons de travailler avec les Youth Centres et les Maisons des jeunes afin de les aider à partager des méthodes optimales, à établir un réseau, à développer des moyens de viabilité et à créer une association provinciale.

- We will continue to operate a storefront operation in the Regent Mall, called Youth Connexions Jeunesse, using a new service delivery model as well as continuing the Fredericton Youth Information Line and web site www.youthinfo.ca .

- We will organize Premier's Youth Initiatives Awards presentations.

- As a member of the Minister's Working Group on Violence Against Women, we will continue to participate in the development and release of a framework on violence prevention for government's consideration in the fall of 2001.

- As a member of the Provincial Caring Partnerships Committee, which works to prevent family violence in New Brunswick, we will assist in the co-ordination of a provincial conference on family violence prevention to be held in November 2001.

- We will work in partnership with the New Brunswick Rural Team, under the auspicious of the Federal Secretary of State for Rural Canada, Hon. Andy Mitchell. The partnership will work towards developing a rural youth strategy for New Brunswick for federal and provincial government departments. This may include work undertaken by the Council including background research on issues facing rural youth and hosting a provincial conference for rural youth.

- We will publish three editions of ***Youth in Focus*** in partnership with the Department of Training and Employment Development. The Council will also hire a temporary staff person to update addresses in order to broaden the readership of ***Youth In Focus***.

- We will continue to facilitate collaboration across communities and organizations for the betterment of young people

- We will continue to collaborate with youth and community organizations, ie. public speaking engagements, consultations, distribution of printed material, etc.

- We will continue to hold quarterly meetings for the Council as well as teleconferencing Executive Committee meetings.

- Nous continuerons d'exploiter un bureau local au centre commercial Regent, appelé Youth Connexions Jeunesse, en utilisant un nouveau modèle de prestation des services et nous maintiendrons la ligne d'information jeunesse de Fredericton et le site Web.

- Nous organiserons la remise des Prix Initiatives Jeunesse du premier ministre.

- À titre de membre du Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes, nous continuerons de participer à l'élaboration et à la publication d'un cadre sur la prévention de la violence qui sera soumis à l'étude du gouvernement à l'automne 2001.

- À titre de membre du Comité de partenariat provincial d'entraide qui travaille pour prévenir la violence familiale au Nouveau-Brunswick, nous collaborerons à la coordination d'une conférence provinciale sur la prévention de la violence familiale qui se tiendra en novembre 2001.

- Nous travaillerons en partenariat avec l'Équipe rurale du Nouveau-Brunswick sous les hospices du secrétaire d'État fédéral pour le Canada rural, l'hon. Andy Mitchell. Le partenariat travaillera en vue d'élaborer une stratégie pour la jeunesse rurale au Nouveau-Brunswick et pour les ministères du gouvernement provincial et fédéral. Ces travaux peuvent inclure les travaux entrepris par le Conseil, y compris la recherche de base sur les enjeux auxquels font face les jeunes ruraux et la tenue d'une conférence provinciale pour les jeunes ruraux.

- Le Conseil publiera trois numéros d'***Accent jeunesse*** en partenariat avec le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi. Il embauchera également un employé temporaire pour mettre les adresses à jour afin d'accroître le tirage d'***Accent jeunesse***.

- Le Conseil continuera de faciliter la collaboration entre les collectivités et les organismes pour l'avancement des jeunes.

- We will continue to develop contacts and resources to provide a strong voice for youth by attending conferences, participating in committee work and providing an information link between youth and various government departments and agencies.

- We will file the Annual Report for 2000-01.

Ongoing:

- research into the needs of youth;
- continued efforts to bring youth issues to attention of government and the public;
- consultation to ensure current issues are addressed.

- Le Conseil continuera de collaborer avec les organismes communautaires et de jeunes, notamment par des exposés publics, des consultations et la distribution de matériel imprimé.

- Le Conseil continuera de tenir des réunions trimestrielles et des téléconférences du Comité exécutif.

- Le Conseil continuera d'établir des contacts et de développer des ressources afin de fournir une voix forte pour les jeunes en assistant aux conférences, en participant aux travaux des comités, en fournissant un lien d'information entre les jeunes et divers ministères et organismes du gouvernement.

- Le Conseil déposera le rapport annuel pour 2000-2001.

Dossiers continus :

- Recherche sur les besoins des jeunes
- Efforts continus pour porter à l'attention du gouvernement et du public les dossiers des jeunes
- Consultation pour assurer que les dossiers courants sont abordés

AUDITOR'S REPORT

To the Chairperson and Members
Youth Council of New Brunswick

I have audited the balance sheet of the Youth Council of New Brunswick as at 31 March 2001 and the statement of revenue, expense and surplus for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at 31 March 2001 and the results of its operations for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

K D Robinson

K. D. Robinson, CA
Deputy Auditor General

Fredericton, N. B.
24 May 2001

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au président et aux membres du
Conseil de la jeunesse du
Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan du Conseil de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2001 et l'état des recettes, des dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2001 ainsi que les résultats de son fonctionnement pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général adjoint

K D Robinson

K. D. Robinson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 24 mai 2001

BALANCE SHEET
31 MARCH 2000

	2001	2000
ASSETS		
Current assets		
Cash	$49,188	$10,218
Accounts receivable	6,436	3,457
Prepaid Expenses	-	-
	$55,624	$13,675
LIABILITIES AND DEFICIT		
Current liabilities		
Accounts payable	$3,175	$8,795
Accrued salaries payable	2,669	271
	5,844	9,066
Deficit	49,780	4,609
	$ 55,624	$13,675

BILAN
31 MARS 2000

	2000	1999
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	49 188$	10 218$
Débiteurs	6 436	3 457
Dépenses payées d'avance	-	-
	55 624 $	13 675 $
PASSIF ET DÉFICIT		
Passif à court terme		
Débiteurs	3 175 $	8 795 $
Traitements courus	2 669	271
	5 844	9 066
Déficit	49 780	4 609
	55 624 $	13 675 $

Statement of Revenue, Expenses and Deficit

For the year ended 31 March 2001

	2001 Budget (Note 3)	2001	2000
REVENUE			
Grants			
Province of New Brunswick	$117,100	$118,300	$117,100
Other (note 4)	9,000	54,350	9,000
Miscellaneous	2,200	8,666	4,327
Administration Fee	-	14,544	-
Youth Connexions Jeunesse (Schedule A)	188,934	188,087	101,185
	317,234	383,947	231,612
EXPENSES			
Salaries and benefits	80,000	82,669	83,435
Furniture and equipment	2,000	3,972	1,666
Professional development	300	-	354
Professional services	1,000	5,415	547
Printing and photocopying	10,000	5,703	8,650
Travel, accommodations and meals	13,000	26,545	10,138
Telephone	5,500	6,216	5,725
Office Expense	4,250	6,840	3,863
Public relations and Advertising	2,500	2,413	2,200
Honoraria	3,000	138	2,013
Conference and meeting	150	1,871	303
Repairs and maintenance	300	85	-
Bank charges	180	186	180
Miscellaneous	2,050	42	29
Translation	1,750	8,286	-
Youth Connexions Jeunesse (Schedule A)	186,776	188,395	105,563
	312,756	338,776	224,666
Excess (deficiency) of revenue over expenses	$4,478	45,171	6,946
Deficit, beginning of year		4,609	(2,337)
Deficit, end of year		$ 49,780	$ 4,609

État des recettes, des dépenses et du déficit

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2001

	Budget 2001 (note 3)	2001	2000
RECETTES			
Subventions			
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	117 100$	118 300$	117 100$
Autre (note 4)	9 000	54 350	9 000
Divers	2 200	8 666	4 327
Revenu des frais d'administration	-	14 544	-
Youth Connexions Jeunesse (Tableau A)	188 934	188 087	101 185
	317 234	383 947	231 612
DÉPENSES			
Traitements et avantages sociaux	80 000	82 669	83 435
Mobilier et matériel	2 000	3 972	1 666
Perfectionnement professionnel	300	-	354
Services professionnels	1 000	5 415	547
Imprimerie et photocopies	10 000	5 703	8 650
Frais de voyage, Logement et repas	13 000	26 545	10 138
Téléphone	5 500	6 216	5 725
Dépenses de bureau	4 250	6 840	3 863
Relations publiques et publicité	2 500	2 413	2 200
Honoraires	3 000	138	2 013
Conférence et réunion	150	1 871	303
Réparations et entretien	300	85	-
Frais bancaires	180	186	180
Divers	2 050	42	29
Traduction	1 750	8 250	-
Youth Connexions Jeunesse (Tableau A)	186 776	188 395	105 563
	312 756	338 776	224 666
Excédent (déficit) des Recettes sur les dépenses	4 478 $	45 171	6 946
Déficit, au début de l'exercice		4 609	(2 337)
Déficit, à la fin de l'exercice		49 780 $	4 609 $

Notes to Financial Statements

March 31, 2000

1. Purpose of the organization

The Council was established by a cabinet decision in May 1986 and the appointment of the Council was announced in March 1987. The Council began operations in May 1987.

The Youth Council's mission statement reads as follows:

The Youth Council of New Brunswick is the provincial body representative of youth which voices the interests, needs, concerns and perspectives of young people aged 15 - 24, and presents recommendations to government and the public. This is achieved by acting as an advisory and advocacy body, through resource co-ordination and by research and consultation. Through its actions, the Youth Council of New Brunswick strives to be a catalyst for increasing youth involvement in society.

2. Capital assets

It is the policy of the Council to charge all capital asset purchases to expense in the period in which the expenditure is incurred.

3. Services provided by the Province of New Brunswick

The Council uses an office building owned by the Province of New Brunswick and there are no rental charges.

4. Youth Connexions Jeunesse – Purpose of the organization

The Council established Youth Connexions Jeunesse (YCJ), a youth information centre, in November 1993.

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2000

1. Objectif de l'organisme

Le Conseil a été établi en vertu d'une résolution du cabinet en mai 1986 et les nominations au Conseil
furent annoncées en mars 1987. Les opérations du Conseil ont commencé en mai 1987.

La mission du Conseil de la Jeunesse se lit comme suit :

Le Conseil de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organisme provincial représentant la jeunesse du Nouveau-Brunswick. Le Conseil exprime les intérêts, les besoins, les inquiétudes et les perspectives des jeunes âgés de 15 - 24 ans et présente des recommandations au gouvernement et à la population. Ces objectifs sont accomplis par des activités consultatives et partisanes, par la coordination de ressources et par des recherches et consultations. Le Conseil de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick s'efforce d'être un catalyseur pour accroître la participation des jeunes dans la société.

2. Immobilisations

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations aux dépenses dans la période où la dépense est engagée.

3. Services fournis par la province du Nouveau-Brunswick

Le Conseil utilise un édifice à bureaux appartenant à la Province du Nouveau-Brunswick pour lequel il n'y a aucun frais de location.

4. Youth Connexions Jeunesse – Objectif de l'organisme

Le Conseil a établi Youth Connexions Jeunesse (YCJ), un centre d'information pour la jeunesse,

A new component was taken on in 2000 as part of the Youth Connexions Jeunesse operation. The Fredericton Youth Information Line provides assistance and information on employment-related services and programs.

The YCJ's mission statement reads as follows:

> *YCJ's mission is to facilitate connections between young people and various agencies / organizations in New Brunswick and beyond, sensitizing the public to youth issues by creating broad partnerships and promoting a sense of community involvement with youth throughout the province.*

en novembre 1993.

En l'an 2000, un nouveau composant s'est intégré à l'opération de Youth Connexions Jeunesse. La Ligne d'Information Jeunesse de Fredericton fournit de l'aide et de l'information sur les services et les programmes reliés à l'emploi.

La mission du YCJ se lit comme suit :

YCJ a pour mission de faciliter les rapports entre les jeunes et les différentes organisations installées au Nouveau-Brunswick et à l'extérieur de la province, de sensibiliser le public aux questions qui intéressent les jeunes en créant des partenariats très étendus et d'encourager la communauté à travailler de concert avec les jeunes dans toute la province.

Schedule A

Schedule of
Youth Connexions Jeunesse
Revenue and Expenses
For the year ended March 31, 2001

	2001	2000
REVENUE		
Province of New Brunswick		
Operating grant	$188,087	$ 60,000
Skills program	-	14,353
Special projects	-	25,100
Miscellaneous	-	1,732
	188,087	101,185
EXPENSE		
Salaries and benefits		
Administration	39,905	36,855
Casuals	117,244	41,902
Furniture and equipment	3,120	18,401
Printing and photocopying	632	1,359
Office expenses	2,449	2,107
Telephone	3,406	2,635
Miscellaneous - special projects	-	1,548
Professional development	-	55
Professional services	419	35
Conference	215	57
Travel, accommodations and meals	930	279
Public relations and advertising	628	-
Repairs and maintenance	853	330
Info Line	14,114	-
Rent	4,480	-
	188,395	105,563
EXCESS OF EXPENSE OVER REVENUE	$ (308)	$ (4,378)

Annexe A

Tableau des recettes et des dépenses
Youth Connexions Jeunesse

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2000

	2001	2000
RECETTES		
Province du Nouveau-Brunswick		
Subvention d'exploitation	188 087 $	60 000 $
Programme Perspective d'emploi	-	14 353
Projets spéciaux	-	25 100
Divers	-	1 732
	188 087	101 185
DÉPENSES		
Traitements et avantages sociaux		
Administration	39 905	36 855
Employés à temps partiel	117 244	41 902
Mobilier et matériel	3 120	18 401
Imprimerie et photocopies	632	1 359
Dépenses de bureau	2 449	2 107
Téléphone	3 406	2 635
Divers - projets spéciaux	-	1 548
Perfectionnement professionnel	-	55
Services professionnels	419	35
Conférence	215	57
Frais de voyage, logements et repas	930	279
Relations publiques et publicité	628	-
Réparations et entretien	853	330
Ligne d'information	14 114	-
Location	4 480	-
	188 395	105 563
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES RECETTES	(308) $	(4 378) $